RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Crédit Mutuel

CCM BEAUVAIS
4 RUE DES JACOBINS 60000 BEAUVAIS
☎ 0 820 35 20 32 (Service 0,12 €/min + prix appel) FAX [redacted] ✉ [redacted]
BIC : [redacted]

CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La CCM BEAUVAIS BEAUVAIS GREBER 47 RUE DE CALAIS 60000 BEAUVAIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr Nicolas DENOUETTE, gérant de la société 3N ARTISANAT E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 19 RUE DE L ORMELET 60690 MARSEILLE EN BEAUVAISIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	Mr Nicolas DENOUETTE
Nombre de parts	100
Adresse de l'associé gérant	[redacted]
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Beauvais le 29 août 2024

[redacted]

JST08